



Dispositifs de soutien aux entreprises face à la hausse des coûts gaz/électricité EN SYNTHÈSE



Je suis une TPE
(Très Petite Entreprise : - 10 salariés et CA/Bilan <2M€)

Je suis une PME
(Petite et Moyenne Entreprise :
- 250 salariés et CA<50M€ /Bilan <43M€)
et je ne suis pas filiale d'un groupe non assimilable à une PME

Je suis une ETI ou GE
Entreprise de Taille Intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés) ou Grande Entreprise
Ou une PME filiale d'ETI ou GE

Puissance compteur
< ou = 36Kva

Puissance compteur
> 36Kva

Contrat au TRVe
(Tarif Réglementé de vente)

Contrat en offre de marché (OM)

Amortisseur électricité

Prise en charge de la différence entre le Prix contrat au MWh et 180€ sur 50 % des volumes consommés dans la limite de 320€/MWh.

Bouclier Tarifaire TRVe

Limitation du prix à 199,1€/MWh

Bouclier Tarifaire OM

Diminution du prix de 144,4€/MWh

Prix garanti maximal (*)
230€/MWh HT et hors TURPE

en moyenne annuelle pour les contrats souscrits ou renouvelés en 2022

Bouclier OM, Prix garanti, Amortisseur : Pour en Bénéficier, une seule démarche
Adresser l'attestation sur l'honneur à son fournisseur d'énergie avant le 31/03/2023
Télécharger l'attestation en cliquant ICI ou en vous rendant sur le site de votre fournisseur
Application des dispositifs toute l'année 2023 directement sur la facture électricité

GUICHET d'AIDE GAZ/ELECTRICITE
(dit guichet AGE)

- **Aide classique plafonnée à 4M€ :**
=> Le prix de l'énergie pendant la période de demande d'aide a augmenté de 50 % par rapport au prix moyen annuel payé en 2021
=> Les dépenses d'énergie pendant la période de demande d'aide représentent plus de 3% du CA sur la même période 2021
- **Aide renforcée à 50M ou 150M€ :**
=> Le prix de l'énergie pendant la période de demande d'aide a augmenté de 50 % par rapport au prix moyen annuel payé en 2021
=> Les dépenses d'énergie en 2021 représentent plus de 3% du CA 2021 ou dépenses énergie S1 2022 >6 % CA S1 2022
=> un EBE négatif ou en baisse de 40 %

Accès des TPE/PME au guichet AGE en plus de l'amortisseur si critères AGE encore atteints à réception de facture

Demande à Faire à réception de facture Gaz et électricité
sur impots.gouv.fr
Déjà disponible sur 2022 / prorogée en 2023
Accès à la demande en cliquant ICI

(*) Prix garanti (280€/MWh si prix HT/avec TURPE ou 230€/MWh si prix HT et Hors Turpe)